

L'OREAL

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'Assemblée générale
L'OREAL
14, rue Royale
75008 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société L'OREAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
<p><u>Evaluation des titres de participation et immobilisations incorporelles (hors logiciels et immobilisations en cours)</u> <i>Voir notes Principes Comptables 1.5 - Immobilisations incorporelles et 1.7 - Titres de participation, et note 11 – Immobilisations incorporelles, note 14 – Immobilisations financières et note 30 – Liste des filiales et des participations</i></p>	
<p>Au 31 décembre 2020, les titres de participation et immobilisations incorporelles (hors logiciels et immobilisations en cours) sont inscrits au bilan respectivement pour une valeur nette comptable de 10,5 milliards d'euros et 3,9 milliards d'euros, soit 70% du total bilan. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition.</p> <p>Une dépréciation est constatée si la valeur d'utilité de ces actifs devient inférieure à leur valeur nette comptable.</p> <p>Comme indiqué dans les notes 1.5 et 1.7 des notes annexes aux comptes annuels, leur valeur est examinée annuellement par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • pour les titres de participation : de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. • pour les immobilisations incorporelles, hors logiciels et immobilisations en cours : des cash-flows futurs actualisés. <p>L'estimation de la valeur d'utilité de ces actifs requiert l'exercice du jugement de la Direction dans la détermination des projections de flux de trésorerie futurs et des principales hypothèses retenues.</p> <p>Compte-tenu du poids des titres de participation et des immobilisations incorporelles au bilan et des incertitudes inhérentes à certains éléments, dont la réalisation des prévisions entrant dans l'évaluation de la valeur d'utilité, nous avons considéré l'évaluation de ces actifs comme un point clé de notre audit présentant un risque d'anomalies significatives.</p>	<p>Nous avons examiné les modalités mises en œuvre par la Direction pour estimer la valeur d'utilité des titres de participation et des immobilisations incorporelles (hors logiciels et immobilisations en cours).</p> <p>Nos travaux ont principalement consisté à examiner, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, que l'estimation de ces valeurs déterminées par la Direction est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation, et à apprécier la qualité de ces estimations en considérant les données, les hypothèses et les calculs utilisés.</p> <p>Nous avons principalement orienté nos travaux sur les titres de participations et immobilisations incorporelles présentant une valeur d'utilité proche de leur valeur nette comptable.</p> <p>Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, et plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la cohérence des projections de chiffre d'affaires et taux de marge, par rapport aux performances passées et au contexte économique et financier; • la corroboration des taux de croissance retenus avec les analyses de performance du marché cosmétique mondial, en tenant compte des spécificités des marchés locaux et canaux de distribution dans lesquels le Groupe opère ; • les taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie futurs en comparant les paramètres les composant avec des références externes, avec l'aide de nos experts en évaluation.

<u>Evaluation des provisions pour risques et charges et des passifs éventuels</u>	
<i>Voir note 1.11 sur les méthodes comptables, note 18 – Provisions pour risques et charges (hors filiales et participations) et note 24.3 – Passifs éventuels</i>	
<p>Dans le cadre normal de ses activités, L'Oréal est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs.</p> <p>Des provisions sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature commerciale et financière ainsi que des risques avec les administrations et liés au personnel. Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.</p> <p>Les provisions significatives concernent notamment la situation de contentieux avec l'autorité de la concurrence et les risques avec les administrations mentionnés dans la note 18.</p> <p>Les provisions pour risques et charges représentent 791 millions d'euros au 31 décembre 2020. La détermination et l'évaluation de ces éléments constituent un point clé de l'audit compte tenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du degré élevé de jugement requis de la Direction pour déterminer les risques devant faire l'objet d'une provision et évaluer avec suffisamment de fiabilité les montants à provisionner ; • de l'incidence potentiellement significative de ces provisions sur le résultat de la Société. 	<p>Afin d'identifier et d'obtenir une compréhension de l'ensemble des litiges et des passifs existants ainsi que des éléments de jugement s'y rapportant, nous nous sommes entretenus avec les directions générale, juridique et fiscale. Nous avons corroboré la liste des litiges identifiés avec la cartographie des risques présentée par la Direction Juridique au Comité d'audit et les informations fournies par les principaux cabinets d'avocats de L'Oréal SA que nous avons interrogés.</p> <p>Concernant les principaux litiges pour lesquels une provision est constituée, nous avons évalué la qualité des estimations de la Direction en considérant les données, les hypothèses et les calculs utilisés. Nous avons également effectué une revue rétrospective en comparant sur les dernières années les montants payés avec les montants antérieurement provisionnés.</p> <p>Nous avons, le cas échéant avec l'aide de nos propres experts, réalisé les procédures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • nous avons examiné les éléments de procédure et/ou les avis juridiques ou techniques rendus par des cabinets d'avocats ou d'experts externes choisis par la Direction afin d'apprécier le bien-fondé d'une provision ; • nous avons fait, sur la base des éléments qui nous ont été communiqués, une revue critique des fourchettes d'estimation de risques et nous avons vérifié que les évaluations retenues par la Direction se situent dans ces fourchettes ; • lorsque cela était pertinent, nous avons vérifié la permanence des méthodes utilisées pour ces évaluations. <p>Concernant les passifs éventuels, nous avons, le cas échéant avec l'aide de nos propres experts, apprécié le bien-fondé d'une absence de provision.</p>

Reconnaissance du chiffre d'affaires – estimation des éléments portés en déduction du chiffre d'affaires

Voir notes 1.1 – Principes Comptables – Chiffre d'affaires et note 2 – Chiffre d'affaires

<p>Le chiffre d'affaires marchandises de la société est présenté net des retours de produits, remises et ristournes accordées.</p>	<p>Nous avons évalué le caractère approprié des principes comptables de la société, relatifs à la comptabilisation des retours de produits, remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients, eu égard aux règles et principes comptables français.</p>
<p>Ces différentes minorations du chiffre d'affaires sont comptabilisées simultanément à la reconnaissance des ventes sur la base notamment des données statistiques issues de l'expérience passée et des conditions contractuelles.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne mis en place au sein de la société, permettant d'évaluer et comptabiliser les éléments de minorations du chiffre d'affaires, et nous avons testé la bonne application des principaux contrôles de ce dispositif.</p>
<p>Nous avons considéré que leur estimation à la clôture de l'exercice est complexe (diversité des accords contractuels et des conditions commerciales prévalant sur les différents marchés du Groupe), sensible (le chiffre d'affaires est un indicateur clé dans l'évaluation de la performance de la société et de sa Direction) et qu'elle impacte les comptes de manière significative.</p>	<p>Des tests substantifs ont par ailleurs été réalisés sur des échantillons représentatifs afin de vérifier la correcte estimation des retours de produits, des remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients.</p>
<p>Elle constitue donc un point clé de l'audit, compte tenu du risque que les remises, ristournes et autres avantages accordés aux clients (distributeurs ou consommateurs) ne soient pas recensés de façon exhaustive et/ou correctement évalués et que le chiffre d'affaires net ne soit, par conséquent, pas évalué correctement et/ou sur la bonne période.</p>	<p>Ces tests ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • apprécier le caractère approprié des méthodes d'évaluation, en particulier, par une revue critique des hypothèses retenues, le contrôle de la permanence des méthodes et l'analyse du débouclage des provisions de l'exercice antérieur ; • rapprocher les données statistiques issues de l'expérience passée et les conditions contractuelles aux données figurant dans les systèmes d'information dédiés à la gestion des conditions commerciales ; • vérifier le calcul des charges correspondantes (incluant l'engagement résiduel à la clôture), leur enregistrement en comptabilité et leur présentation dans les comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise des informations requises par les articles L. 225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la Direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société L'OREAL par l'Assemblée Générale du 29 avril 2004.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et Deloitte & Associés étaient dans la 17^{ème} année de leur mission sans interruption.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité d'audit

Nous remettons au Comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

A Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 17 février 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Anne-Claire Ferrié

frédéric moulin

Anne-Claire FERRIE

Frédéric MOULIN

1

COMPTES SOCIAUX*

Les comptes sociaux détaillés dans ce chapitre sont ceux de L'Oréal S.A. Ils font état de la situation financière de la Société mère *stricto sensu*. Ils n'intègrent pas les comptes des filiales du Groupe, par opposition aux comptes consolidés.

Les éléments relatifs aux comptes sociaux présents dans le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sont intégrés dans ce chapitre. Les pages concernées sont : le tableau des principales variations et franchissements de seuil des titres de participation dans les filiales, celui des résultats financiers sur cinq ans ainsi que le montant des dépenses et charges prévues à l'article 223 *quater* du Code général des impôts et le tableau des factures émises et reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice et dont le terme est échu prévu par les articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce. Le Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux complète ces informations.

* Ces informations font partie intégrante du Rapport Financier Annuel tel que prévu par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.
DOCUMENT DE RÉFÉRENCE L'ORÉAL 2020

1.1. Comptes de résultat comparés

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Produits d'exploitation		5 535,9	4 615,5	4 319,4
Chiffre d'affaires	2	4 837,8	4 131,0	3 888,4
Reprise de provisions et transferts de charges		194,8	84,5	76,4
Autres produits	3	503,4	400,0	354,6
Charges d'exploitation		-5 022,4	-4 184,5	-3 930,4
Achats consommés et variation de stocks		-674,6	-424,7	-401,0
Autres achats et charges externes		-2 404,3	-2 119,0	-2 064,0
Impôts et taxes		-119,2	-108,2	-92,0
Charges de personnel		-1 213,2	-1 038,5	-979,4
Dotations aux amortissements et provisions	5	-329,2	-283,6	-195,6
Autres charges		-281,9	-210,5	-198,4
Résultat d'exploitation		513,6	431,0	389,0
Produits financiers nets	6	3 912,4	4 086,5	3 523,6
Dotations/reprises nettes sur provisions et transferts de charges	6	-77,1	-198,7	-221,9
Différences de change		16,4	-108,0	-24,2
Résultat financier		3 851,7	3 779,8	3 277,5
Résultat courant avant impôts		4 365,3	4 210,8	3 666,5
Résultat exceptionnel	7	-156,4	22,5	-57,0
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		-27,2	-44,8	-21,5
Impôts sur les bénéfices	8	-22,8	-82,7	6,9
RESULTAT NET		4 158,8	4 105,8	3 594,9

1.2. Bilans comparés

ACTIF

<i>En millions d'euros</i> (en valeurs nettes)	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Immobilisations incorporelles	11	4 366,0	2 937,5	2 820,5
Immobilisations corporelles	12	555,9	530,9	513,5
Immobilisations financières	14	10 488,1	10 633,8	10 368,8
Actif immobilisé		15 410,0	14 102,2	13 702,8
Stocks		107,2	69,7	74,8
Avances et acomptes versés		7,8	7,3	7,8
Clients et comptes rattachés	16	692,9	616,7	540,5
Autres actifs circulants	16	489,8	471,1	486,2
Valeurs mobilières de placement	15	63,9	22,6	93,5
Disponibilités	27	3 791,3	2 463,5	1 496,9
Actif circulant		5 152,9	3 650,9	2 699,7
Comptes de régularisation actif		87,7	65,9	59,6
Ecart de conversion actif	21	45,8	60,3	55,0
TOTAL DE L'ACTIF		20 696,4	17 879,3	16 517,1

PASSIF

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Capital		112,0	111,6	112,1
Primes		3 259,8	3 130,2	3 070,3
Réserves et report à nouveau		10 020,0	8 087,1	7 470,2
Résultat net		4 158,8	4 105,8	3 594,9
Provisions réglementées		36,2	49,8	64,4
Capitaux propres		17 586,8	15 484,5	14 311,9
Provisions pour risques et charges	18	790,6	610,4	516,0
Emprunts et dettes financières	19	369,3	207,5	209,6
Fournisseurs et comptes rattachés	20	829,8	568,0	718,4
Autres passifs circulants	20	1 074,7	999,0	743,8
Autres dettes		2 273,8	1 774,5	1 671,8
Ecart de conversion passif	21	45,2	9,9	17,4
TOTAL DU PASSIF		20 696,4	17 879,3	16 517,1

1.3. Variation des capitaux propres

Le capital social se compose de 559 871 580 actions de 0,2 euro à la suite des opérations intervenues au cours de l'exercice 2020 :

- souscription de 465 796 actions suite à des levées d'options, émission de 452 979 actions au titre du programme d'actionnariat salarié et attribution de 835 600 actions gratuites.

La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Capital social	Primes d'apport et de fusion	Ecart de réévaluation 1976	Réserves et report à nouveau	Résultat de l'exercice	Provisions réglementées	Total
Solde au 31 décembre 2017 avant affectation du résultat	112,1	2 935,3	42,5	6 880,4	3 051,7	89,0	13 111,0
Augmentation de capital	0,5	135,0					135,5
Annulation d'actions	-0,5			-497,6			-498,1
Affectation du résultat 2017				1 045,1	-1 045,1		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2017					-2 006,6		-2 006,6
Résultat de l'exercice 2018					3 594,9		3 594,9
Autres variations de la période				-0,2		-24,6	-24,8
Solde au 31 décembre 2018 avant affectation du résultat	112,1	3 070,3	42,5	7 427,7	3 594,9	64,4	14 311,9
Augmentation de capital	0,3	59,9					60,2
Annulation d'actions	-0,8			-801,2			-802,0
Affectation du résultat 2018				1 418,2	-1 418,2		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2018					-2 176,7		-2 176,7
Résultat de l'exercice 2019					4 105,8		4 105,8
Autres variations de la période				-0,1		-14,6	-14,7
Solde au 31 décembre 2019 avant affectation du résultat	111,6	3 130,2	42,5	8 044,6	4 105,8	49,8	15 484,5
Augmentation de capital	0,4	129,6					130,0
Annulation d'actions							
Affectation du résultat 2019				1 933,2	-1 933,2		0,0
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2019					- 2 172,6		-2 172,6
Résultat de l'exercice 2020					4 158,8		4 158,8
Autres variations de la période				-0,2		-13,6	-13,8
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2020 AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	112,0	3 259,8	42,5	9 977,7	4 158,8	36,2	17 586,8

Le montant porté en réserves correspondant aux dividendes non versés en raison de la détention par L'Oréal d'une partie de ses propres titres ainsi que les mouvements intervenus entre le 1^{er} janvier et la date de paiement du dividende, sur les plans d'actions gratuites arrivant à échéance, les levées de stock options et le nombre définitif d'actions éligibles au dividende majoré, s'élève à -6,2 millions d'euros en 2020, contre -0,7 million d'euros en 2019 et -0,7 million d'euros en 2018.

Les provisions réglementées sont principalement constituées des amortissements dérogatoires s'élevant au 31 décembre 2020 à 36 millions d'euros contre 49,7 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 64,2 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Les plans d'options de souscription d'actions et d'attribution d'actions gratuites sont détaillés en note 17.

1.4. Tableau des flux de trésorerie

<i>En millions d'euros</i>	Notes	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Exploitation				
Résultat net		4 158,8	4 105,8	3 594,9
Dotations aux amortissements	11-12	145,4	121,0	117,2
Dotations aux provisions (nettes des reprises)		216,4	304,4	290,4
Plus ou moins values de cessions d'immobilisations		78,4	-1,3	2,0
Autre opération sans incidence sur la trésorerie ⁽¹⁾		-1,5	-136,4	-
Marge brute d'autofinancement		4 597,5	4 393,5	4 004,5
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	25	185,0	-231,0	81,8
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		4 782,5	4 162,5	4 086,3
Investissements				
Acquisition d'immobilisations		-1 605,3	-1 234,3	-1 674,2
Variation des autres actifs financiers	26	-58,7	30,9	56,2
Cession d'immobilisations		65,3	55,4	39,5
Flux de trésorerie affectés aux investissements		-1 598,7	- 1 148,0	-1 578,5
Financement				
Augmentation de capital		129,7	60,0	135,3
Dividendes versés		-2 172,6	-2 176,7	-2 006,6
Variation des dettes financières		160,3	-0,9	-1,9
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement		-1 882,6	-2 117,6	-1 873,2
Trésorerie acquise ou cédée dans la période		25,7	69,8	55,9
Variation de trésorerie		1 327,0	966,7	690,5
Trésorerie nette à l'ouverture	27	2 463,3	1 496,6	806,1
TRESORERIE NETTE A LA CLOTURE	27	3 790,3	2 463,3	1 496,6

(1) Principalement constitué en 2019 par le boni de fusion de la Transmission Universelle de Patrimoine de la société Lancôme Parfums et Beauté & Cie et en 2020 par le boni de fusion de la société L'Oréal Produits de luxe France.

1.5. Notes annexes aux comptes sociaux

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Le 1er janvier 2020, les sociétés Cosmétique Active France et L'Oréal Produits de Luxe France ont fait apport à titre de fusion de l'ensemble de leur actif, moyennant la prise en charge de l'intégralité de leur passif à la société L'Oréal.

Le 29 juin 2020, L'Oréal et le holding d'investissement français Impala ont finalisé la cession de la marque Roger & Gallet.

Le 31 mars 2020, L'Oréal a finalisé l'acquisition du pôle fragrance de Clarins constitué, à la date de réalisation, des sociétés Azzaro Beauté, Thierry Mugler, Azzaro Mugler Beauté, Azzaro Beauté France, Cosmeurop et Azzaro Beauté UK. A la suite de cette acquisition, des opérations de restructurations juridiques ont eu lieu :

Le 3 août 2020, réalisation de la Transmission Universelle du Patrimoine de la société Azzaro Beauté au profit de L'Oréal.

Le 1er novembre 2020, la société Azzaro Mugler Beauté a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif à la société L'Oréal avec effet retroactif au 1^{er} avril 2020.

Le 3 novembre 2020, réalisation de la Transmission Universelle du Patrimoine de la société Thierry Mugler au profit de L'Oréal.

NOTE 1 Principes comptables

Les comptes annuels de la Société sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises (Plan Comptable Général) et aux principes comptables généralement admis.

1.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Il est constitué des ventes de marchandises, nettes des retours effectués auprès de la distribution et des remises et ristournes accordées, ainsi que des prestations de services y compris les redevances de technologie.

1.2. FRAIS DE PUBLICITE ET RELATIONS PUBLIQUES

Les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion des produits auprès des clients ou des consommateurs sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel les prestations sont réalisées.

1.3. FRAIS DE RECHERCHE ET INNOVATION

Les frais de recherche et innovation sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

1.4. IMPOTS SUR LES BENEFICES

La Société a opté pour le régime fiscal des groupes. Les filiales françaises, comprises dans le périmètre de l'intégration fiscale, comptabilisent dans leurs comptes une charge d'impôt sur la base de leurs résultats fiscaux propres.

L'Oréal, en tant que tête d'intégration, comptabilise en produit d'impôt d'intégration fiscale la différence entre la somme des impôts des filiales et l'impôt dû au titre du résultat d'ensemble.

1.5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition, y compris frais d'acquisition.

Les malis techniques de fusion sont affectés aux actifs sous-jacents correspondants et amortis le cas échéant.

Les marques acquises sont valorisées selon une approche multicritère tenant compte de leur notoriété et de leur contribution future aux résultats.

L'application du règlement n° 2004- 06 sur les actifs a conduit à identifier certaines marques comme étant amortissables en fonction de leur durée prévisionnelle d'utilisation.

Les marques non amortissables font l'objet, au moins une fois par an, de tests de perte de valeur sur la base du modèle utilisé lors de l'acquisition ; ce qui peut conduire à la constatation d'une dépréciation. Les frais de premier dépôt de marque sont comptabilisés en charges.

Les brevets sont amortis sur une période de 2 à 10 ans.

Les fonds commerciaux ne sont pas amortis et font l'objet de dépréciation dès lors que les *cash flows* futurs actualisés ne permettent pas de supporter leur valeur comptable. Les fonds commerciaux font l'objet de tests de dépréciation au moins 1 fois par an, même lorsqu'il n'existe aucun indice de perte de valeur

Les logiciels de valeur significative sont amortis linéairement sur la durée de vie probable d'utilisation, généralement comprise entre 5 et 7 ans, et donnent lieu à l'enregistrement d'un amortissement dérogatoire sur 12 mois.

Les autres immobilisations incorporelles sont amorties habituellement sur des durées n'excédant pas 20 ans.

1.6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'achat, y compris frais d'acquisition.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

	Durée
Constructions	20 - 50 ans
Installations, Agencements	5 - 10 ans
Installations techniques, Matériel, Outillage	10 ans
Autres immobilisations corporelles	3 - 10 ans

L'amortissement pratiqué, qu'il soit linéaire ou dégressif, est équivalent à un amortissement calculé sur la durée d'utilisation réelle du bien. Par exception, pour les équipements industriels, les amortissements sont calculés sur une base linéaire de 10 ans, l'excédent étant considéré comme un amortissement dérogatoire.

1.7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

1.7.1. Titres de Participation

Ils sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition.

Leur valeur est examinée annuellement, par référence à leur valeur d'utilité qui tient compte notamment de la rentabilité actuelle et prévisionnelle de la filiale concernée et de la quote-part de capitaux propres détenue. Une dépréciation est, le cas échéant, constatée si la valeur d'utilité devient inférieure à sa valeur comptable.

1.7.2. Autres immobilisations financières

Les prêts et créances sont évalués à leur valeur nominale. Les prêts et créances libellés en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture. Ces éléments sont, si nécessaire, dépréciés pour les ramener à leur valeur d'utilité à la date de clôture de l'exercice.

Les actions propres acquises dans le cadre de programmes de rachat d'actions en vue d'annulation sont comptabilisées en autres titres immobilisés.

En fin d'exercice, les autres titres immobilisés sont comparés à leur valeur probable de négociation et dépréciés, si nécessaire.

1.8. STOCKS

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré.

Les stocks obsolètes et à rotation lente font l'objet d'une dépréciation, en fonction de leur valeur nette de réalisation probable évaluée sur la base de données historiques et prévisionnelles.

1.9. CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Les comptes clients et autres créances sont enregistrés à leur valeur nominale et font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction du degré de leur irrécouvrabilité.

1.10. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les titres, enregistrés à leur coût d'achat, sont évalués en fin d'exercice à leur valeur probable de négociation.

Les actions propres détenues, qui sont spécifiquement affectées à l'attribution au profit des salariés d'options d'achat d'actions et d'actions gratuites, sont enregistrées dans les valeurs mobilières de placement.

Le prix d'attribution des options est déterminé sans décote. Dès lors que les actions sont achetées à un cours inférieur au prix d'attribution, aucune dépréciation n'est appliquée. En revanche, dans le cas d'une baisse du cours de bourse, une dépréciation est constituée ; elle est calculée par différence entre la valeur nette comptable des titres et le cours moyen de bourse du dernier mois précédant la date de clôture.

Une provision pour risques et charges relative aux actions propres affectées au plan d'actions gratuites pour la part relative aux salariés de L'Oréal S.A. est reconnue au fur et à mesure de l'acquisition des droits. Les actions propres affectées au plan d'actions gratuites relatives aux salariés des filiales du Groupe sont dépréciées en totalité, mais la charge correspondante sera supportée pour l'essentiel par les filiales concernées.

1.11. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Elles sont constituées pour faire face à des sorties de ressources probables au profit de tiers, sans contrepartie pour la Société. Elles concernent principalement des risques et litiges de nature commerciale et financière (filiales et participations...) ainsi que des risques avec les administrations et liés au personnel.

Elles sont estimées en tenant compte des hypothèses les plus probables ou en utilisant des méthodes statistiques selon la nature des provisions.

1.12. COMPTABILISATION DES OPERATIONS EN DEVISES ET COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE

L'ensemble des créances et des dettes libellées en devises est converti au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Des instruments de couverture de change sont négociés afin de couvrir les transactions commerciales comptabilisées au bilan et les opérations futures ayant un caractère hautement probable. Les pertes et gains générés par ces instruments sont comptabilisés de façon symétrique aux éléments couverts, dans le même agrégat de résultat. Les primes d'option et les reports/dépôts sont comptabilisés en résultat lors de l'enregistrement de l'élément couvert.

Les instruments dérivés qui n'entrent pas dans une relation de couverture sont qualifiés de position ouverte isolée. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur au bilan, en contrepartie d'un compte d'«*Ecart de conversion*».

Les variations de change des opérations d'exploitation enregistrées au bilan et des instruments de couverture s'y rattachant sont également comptabilisées au bilan en «*Ecart de conversion*».

Les écarts de conversion donnent lieu à la constitution d'une provision lorsqu'il apparaît une perte de change potentielle au travers d'une position globale de change, calculée devise par devise. La position globale de change exclut les variations de change des instruments de couverture et des éléments couverts.

Le gain potentiel tel qu'il ressort de la position globale de change ne fait pas l'objet de comptabilisation d'un produit dans le compte de résultat, conformément aux normes comptables françaises.

S'agissant des opérations d'exploitation prévisionnelles de l'exercice à venir, elles font d'ores et déjà l'objet de couvertures dont le résultat n'aura d'incidence que sur l'exercice au cours duquel seront comptabilisées les opérations qu'elles couvrent.

1.13. COMPTABILISATION DES INSTRUMENTS DE TAUX

S'agissant des couvertures de taux, les résultats dégagés par les *swaps* et les *caps* de taux d'intérêt qui couvrent des éléments du passif financier sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les dettes couvertes au *pro rata temporis*.

1.14. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE REGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES ASSIMILES

L'Oréal S.A. participe, selon les lois et usages, à différents régimes de retraite, d'aménagement de fin de carrière ainsi qu'à des régimes accordant d'autres avantages aux salariés et retraités. Les mandataires sociaux sont assimilés à des salariés pour tout élément accessoire lié à leur rémunération, et relèvent, à ce titre, des mêmes régimes.

Ces engagements font l'objet d'une couverture financière externe partielle dont l'objectif est de constituer progressivement des fonds alimentés par les primes versées. Ces primes sont incluses dans les charges de l'exercice en *Autres achats et charges externes*.

La méthode d'évaluation retenue pour le calcul des engagements est la méthode rétrospective avec projection du salaire de fin de carrière. Elle tient compte de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux de rotation du personnel par catégorie ainsi que des hypothèses économiques telles que taux d'inflation et taux d'actualisation.

Ces engagements nets de fonds investis n'ont pas fait l'objet d'une provision dans le bilan. Ils demeurent donc en hors-bilan.

Seuls les engagements au titre des médailles du travail ne sont plus inclus en engagement hors bilan mais font l'objet d'une provision sur la base d'une évaluation actuarielle.

NOTE 2 Chiffre d'affaires

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Vente de marchandises ⁽¹⁾	2 199,3	1 547,9	1 537,7
Prestations de services ⁽²⁾	2 506,6	2 424,2	2 186,8
Autres produits	131,9	158,9	163,9
TOTAL	4 837,8	4 131,0	3 888,4

(1) Le 30 juin 2018, la société Gemey Maybelline Garnier a fait apport à titre de fusion de l'ensemble de son actif, moyennant la prise en charge de l'intégralité de son passif à la société L'Oréal avec effet rétroactif au 1er janvier 2018.

Le 1er janvier 2020, les sociétés L'Oréal Produits de luxe France et Cosmétique Active France ont fait apport à titre de fusion de l'ensemble de leur actif, moyennant la prise en charge de l'intégralité de leur passif à la société L'Oréal.

(2) Inclut la facturation des redevances de technologie.

Le montant du chiffre d'affaires réalisé en France s'élève à 2 901,5 millions d'euros en 2020 contre 2 263,9 millions d'euros en 2019 et 2 172,5 millions d'euros en 2018.

NOTE 3 Autres produits

Ce poste comprend principalement les redevances de marques, ainsi que les gains de change d'exploitation, classés en *Autres produits* depuis le 1^{er} janvier 2017 en application du règlement n° 2015-05 de l'ANC.

NOTE 4 Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen se ventile de la façon suivante :

	2020 ⁽¹⁾	2019	2018
Cadres	5 671	4 923	4 650
Agents de maîtrise	2 160	1 975	2 011
Employés	171	180	210
Ouvriers	332	227	219
VRP	566	387	420
TOTAL	8 900	7 692	7 510
Apprentis	278	232	203

(1) Dont une variation en 2020 du personnel de Cosmetique Active France et L'Oréal Produits de Luxe France, suite à la fusion au 1^{er} janvier 2020 de ces deux sociétés avec la société L'Oréal.

NOTE 5 Dotations aux amortissements et provisions

Les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation se détaillent de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Amortissements des immobilisations	-136,4	-119,0	-111,8
Dépréciation de l'actif immobilisé	-73,2	-67,9	-13,3
Dépréciation de l'actif circulant	-12,2	-4,5	-5,7
Provisions pour risques et charges	-107,4	-92,2	-64,8
TOTAL	-329,2	-283,6	-195,6

NOTE 6 Résultat financier

Les produits financiers nets comprennent les éléments suivants :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Dividendes encaissés	3 940,9	3 967,0	3 533,2
Produits des autres créances et valeurs mobilières de placement	0,1	0,2	0,5
Charges d'intérêts sur emprunts et dettes financières	-21,6	-9,8	-5,9
Autres ⁽¹⁾	-7,0	129,1	-4,2
TOTAL	3 912,4	4 086,5	3 523,6

(1) En 2019, comprend principalement le boni de fusion lié à la TUP Lancôme Parfums et Beauté & Cie.

Les dotations aux provisions, nettes des reprises et transferts de charges concernent principalement :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Titres de participation ⁽¹⁾	-79,8	-181,4	-256,8
Dépréciations des autres immobilisations financières	-	-	-
Actions propres	-	-	-
Provisions pour risques et charges à caractère financier	2,7	-17,2	34,9
Autres	-	-	-
TOTAL	-77,1	-198,6	-221,9

⁽¹⁾ En 2018 concerne principalement la dépréciation des titres Atelier Cologne et L'Oréal Argentine.

En 2019 concerne principalement la dépréciation des titres Magic Holdings.

En 2020 concerne principalement la dépréciation des titres Cosmeurop et Elebelle Limited.

NOTE 7 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève -156,4 millions d'euros en 2020, contre 22,5 millions en 2019 et -57,0 millions en 2018.

NOTE 8 Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices s'analysent ainsi :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Impôt sur le résultat courant	-39,8	-87,6	4,3
Impôt sur le résultat exceptionnel et la participation des salariés	17	4,9	2,6
IMPOTS SUR LES BENEFICES	-22,8	-82,7	6,9

En 2020, la charge d'impôt comptabilisée par L'Oréal tient compte d'un mali d'intégration fiscale de 0,3 million d'euros.

En 2019, la charge d'impôt comptabilisée par L'Oréal tient compte d'un mali d'intégration fiscale de 4,1 millions d'euros et de 55,5 millions d'euros au titre de l'accord avec l'administration fiscale française concernant le différend de la base imposable des affaires produits Françaises au titre des années 2014 à 2018.

En 2018, le produit d'impôt comptabilisé par L'Oréal tient compte d'un boni d'intégration fiscale de 56,0 millions d'euros.

NOTE 9 Accroissement ou allègement de la dette future d'impôts

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2018		31.12.2019		Variations		31.12.2020	
	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif	Actif	Passif
Décalages temporaires								
Provisions réglementées		22,1	-	15,9	6,9	1,2		10,2
Charges non déductibles temporairement	74,7		95,3		39	18	116,3	
Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées		12,0	-	16,1	15,9			0,2
Produits non taxables temporairement								
Éléments à imputer								
Déficits, amortissements différés								
Éléments de taxation éventuelle								
Réserve spéciale des plus-values à long terme		182,7		169,9	19,2			150,7

Les chiffres ont été calculés en tenant compte de la contribution sociale de 3,3% majorant l'impôt sur les sociétés aux taux normal et réduit, et de la baisse des taux d'impôt à échéance 2022 essentiellement pour les dépréciations d'incorporels.

NOTE 10 Frais de recherche

L'ensemble des frais engagés en 2020, dans le cadre de l'activité Recherche s'élève à 976,6 millions d'euros contre 1 015,8 millions d'euros en 2019 et 923,3 millions d'euros en 2018.

NOTE 11 Immobilisations incorporelles

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2018	31.12.2019	Acquisition/ Dotations	Cession/ Reprise	Autres mouvements ⁽⁴⁾	31.12.2020
Brevets et marques	930,6	943,6	2,7	-0,1	56,9	1003,0
Fonds commerciaux ⁽¹⁾	1 786,9	1 786,7	27,6	-58,6	1 104,7	2 860,4
Logiciels	466,2	519,4	36,8	-35,0	37,9	559,1
Autres immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	239,6	250,4	3,8	-23,2	320,0	551,0
Immobilisations en cours	54,0	217,9	114,3	-36,4	-36,5	259,3
Valeur brute	3 477,3	3 718,0	174,0	-153,3	1 494,2	5 232,9
Brevets et marques	130,1	140,3	8,3	-0,1	33,1	181,6
Fonds commerciaux	1,3	1,5	0,6	-0,1		2,0
Logiciels	314,9	359,0	62,1	-35,0	2,4	388,5
Autres immobilisations incorporelles	59,7	63,4	5,5		0,1	69,0
Amortissements	506,0	564,2	76,5	-35,2	35,6	641,1
Brevets et marques ⁽²⁾	51,4	51,4	18,5			69,9
Fonds commerciaux ⁽³⁾	95,8	137,4	48,7	-54,1	17,7	149,7
Autres immobilisations incorporelles ⁽³⁾	3,5	27,5	2,7	-24,0		6,2
Dépréciation	150,7	216,3	69,9	-78,1	17,7	225,8
VALEUR NETTE	2 820,6	2 937,5	27,6	-40,0	1440,9	4 366,0

(1) En 2020, l'augmentation des fonds commerciaux concernent les acquisitions de Thayers et Azzaro Mugler. La diminution des fonds commerciaux et des autres immobilisations incorporelles concerne principalement Roger & Gallet.

(2) En 2020, l'augmentation de la dépréciation des brevets et marques concerne principalement la marque Clarisonic.

(3) En 2019, les augmentations des dépréciations des fonds commerciaux et des dépréciations des autres immobilisations incorporelles concernent principalement Roger & Gallet.
En 2020, l'augmentation de la dépréciation des fonds commerciaux concerne principalement Clarisonic et Pulp Riot. Les diminutions des dépréciations des fonds commerciaux et des dépréciations des autres immobilisations incorporelles concernent principalement Roger & Gallet.

(4) Les autres mouvements concernent principalement les fusions des sociétés Cosmétique Active France et L'Oréal Produits de Luxe France au 1^{er} janvier 2020, la transmission universelle de patrimoine de la société Azzaro Beauté au 3 août 2020, la fusion de la société Azzaro Mugler beauté au 1^{er} novembre 2020 et la transmission universelle de patrimoine de la société Thierry Mugler le 3 novembre 2020 au profit de la société L'Oréal.

NOTE 12 Immobilisations corporelles

En millions d'euros	31.12.2018	31.12.2019	Acquisition/ Dotations	Cession/ Reprise	Autres mouvements	31.12.2020
Terrains	76,8	77,5	0,1		3,5	81,1
Constructions	638,7	670,5	18,7	-2,3	40,5	727,4
Instal. Techn. Mat. Outillage	199,8	208,7	9,2	-3,1	5,7	220,5
Autres immob. Corporelles	225,2	241,9	19,8	-15,2	56,6	303,1
Immobilisations en cours	70,0	61,0	28,7		-49,2	40,5
Avances et acomptes	0,9	2,3		-0,3	0,1	2,1
Valeur brute	1 211,4	1 261,9	76,5	-20,9	57,2	1 374,7
Terrain	1,2	1,5	0,3			1,8
Constructions	400,8	407,8	24,9	-2,3		430,4
Instal. Techn. Mat. Outillage	155,5	163,5	9,9	-3,1	4,5	174,8
Autres immob. Corporelles	136,5	155,0	33,7	-14,8	31,9	205,8
Amortissements	694,0	727,8	68,8	-20,2	36,4	812,8
Terrain	-	-	0,2			0,2
Instal. Techn. Mat. Outillage	3,9	3,2	3,8	-2,1	0,9	5,8
Dépréciation	3,9	3,2	4,0	-2,1	0,9	6,0
VALEUR NETTE	513,5	530,9	3,7	1,4	19,9	555,9

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles, la dotation annuelle aux amortissements 2020 s'élève :

- à 135,9 millions d'euros en linéaire
- à 0,5 million d'euros en dégressif
- à 9,0 millions d'euros en exceptionnel.

NOTE 13 Immobilisations détenues en crédit-bail

En millions d'euros	Immobilisations en Crédit-Bail au 31.12.2020			Bilan incluant les immobilisations en Crédit-Bail		
	Coût d'entrée ⁽¹⁾	Dotations aux amortissements ⁽²⁾	Valeur nette	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Postes du bilan	de l'exercice cumulées					
Constructions et terrains	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2020	-	-	-	808,6	-432,4	376,2
Total au 31.12.2019	-	-	-	747,9	-409,3	338,6
Total au 31.12.2018	9,2	-0,5	-4,2	724,8	-406,3	318,5

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.

(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis – Mode d'amortissement linéaire sur 20 ans.

Au 30 juin 2019, l'option de crédit bail a été exercée.

En millions d'euros	Engagements de crédit-bail						Prix d'achat résiduel selon contrat
	Redevances payées		Redevances restant à payer				
Postes du bilan	de l'exercice	cumulées	≤ 1 an	de + 1 à 5 ans	> 5 ans	Total à payer	
Constructions et terrains	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL AU 31.12.2020	-	-	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2019	0,5	10,6	-	-	-	-	-
Total au 31.12.2018	1,1	10,1	0,5	-	-	0,5	-

Au 30 juin 2019, l'option de crédit bail a été exercée.

NOTE 14 Immobilisations financières

En millions d'euros	31.12.2018	31.12.2019	Affectation des malis de fusion ⁽³⁾	Acquisition/ Souscription	Cession/ Réduction	Autres mouvements ⁽²⁾	31.12.2020
Titres de participation ⁽¹⁾	11 117,7	11 586,8	247,3	1 295,0	-19,3	-1 579,8	11 530,0
Prêts et créances rattachés	61,7	48,7	-	18,6	-4,3	-24,0	39,0
Actions L'Oréal	-	-	-	-	-	-	-
Autres	14,1	4,4	-	3,9	-5,1	1,6	4,8
Valeur brute	11 193,5	11 639,9	247,3	1 317,5	-28,7	-1 602,2	11 573,8
Titres de participation	823,8	1 005,2	-	89,4	-9,6	-	1 085,0
Prêts et créances rattachés	0,7	0,7	-	0,5	-0,7	-	0,5
Autres	0,2	0,2	-	-	-	-	0,2
Dépréciation	824,7	1 006,1	-	89,9	-10,3		1 085,7
VALEUR NETTE	10 368,8	10 633,8	247,3	1 227,6	-18,4	-1 602,2	10 488,1

(1) L'augmentation concerne principalement l'achat des titres d'Azzaro Beauté, Cosmeurop et Azzaro Beauté UK en date du 31 mars 2020. La diminution concerne principalement la cession des titres d'Azzaro Beauté UK le 11 décembre 2020.

(2) Les autres mouvements concernent principalement les fusions des sociétés Cosmétique Active France et L'Oréal Produits de Luxe France au 1^{er} janvier 2020, la transmission universelle de patrimoine de la société Azzaro Beauté au 3 août 2020, la fusion de la société Azzaro Mugler beauté au 1^{er} novembre 2020, et la transmission universelle de patrimoine de la société Thierry Mugler le 3 novembre 2020 au profit de la société L'Oréal.

(3) L'affectation des malis de fusion provient principalement de la fusion Oomes, de la fusion Azzaro Mugler Beauté et des Transmissions universelles de Patrimoine d'Azzaro Beauté et Thierry Mugler.

La liste des filiales et participations est présentée à la fin des comptes sociaux.

NOTE 15 Valeurs mobilières de placement

Ce poste se décompose comme suit :

En millions d'euros	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Actions L'Oréal	-	-	56,5
Instruments financiers/Primes versées sur options	63,9	22,6	37,0
Valeur brute	63,9	22,6	93,5
Actions L'Oréal	-	-	-
Instruments financiers/Primes versées sur options	-	-	-
Dépréciation	-	-	-
VALEUR NETTE	63,9	22,6	93,5

Au cours de l'année 2020, il a été procédé à des attributions d'actions gratuites pour 835 600 titres.

Depuis le 31 décembre 2019 il n'y a plus d'actions propres en déshérence.

Fin 2018, la valeur boursière globale des actions propres s'élevait à 157,5 millions d'euros au cours moyen du mois de décembre et à 155,2 millions d'euros au cours de la clôture du 31 décembre.

NOTE 16 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

<i>En millions d'euros</i>	A un an au plus	A plus d'un an	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances rattachées à des participations	35,8	3,1	38,9	-0,5	38,4
Autres immobilisations financières	4,6	-	4,6	-	4,6
Clients	696,4	-	696,4	-3,5	692,9
Autres actifs circulants dont	491,6	-	491,6	-1,8	489,8
Créances fiscales & sociales ⁽¹⁾	422,2	-	422,2	-	422,2
Débiteurs divers	69,4	-	69,4	-1,8	67,6
Charges constatées d'avance	87,7	-	87,7	-	87,7

(1) dont créance d'impôt sur les sociétés pour 117,9 millions d'euros, ainsi que l'amende payée à l'Autorité de la Concurrence le 28 avril 2015 de 189,5 millions

Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Clients	1,2	1,5	2,3
Autres créances	19,1	14,1	56,4
TOTAL	20,3	15,6	58,7

NOTE 17 Options de souscription ou d'achat d'actions - Actions gratuites

17.1. OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'options en vigueur au 31 décembre 2020 :

<i>Date d'attribution actions</i>	Nombre d'options	Nombre d'options non exercées	Période d'exercice		Prix d'exercice
			de	à	
22.04.2011	1 470 000	57 397	23.04.2016	22.04.2021	83,19

Ce plan a une période d'exercice de 5 ans et comporte des conditions de performance pour les membres du Comité de Direction.

Les conditions de performance pour ce plan sont définitivement réalisées.

17.2. ACTIONS GRATUITES

Le tableau ci-après récapitule les données relatives aux plans d'actions gratuites.

Date d'attribution		Date d'acquisition	Nombre d'actions octroyées	Nombre d'actions émises / remises	Nombre d'actions non acquises définitivement
Plans de souscription	Plans d'achat				
17.04.2014		18.04.2018	1 068 565	994 815	-
22.04.2015		23.04.2019	860 150	706 937	-
20.04.2016		21.04.2020	906 100	835 725	
20.04.2017		21.04.2021	906 000	-	745 621
17.04.2018		18.04.2022	931 000	-	892 150
18.04.2019		19.04.2023	843 075	-	830 600
14.10.2020		15.10.2024	713 660		713 660

S'agissant de l'attribution conditionnelle d'actions, les plans prévoient une période d'acquisition de 4 ans au terme de laquelle l'acquisition est effective et définitive, sous réserve du respect des conditions du plan. Au terme de cette période d'acquisition, s'ajoute une période de conservation de 2 ans pour les résidents français, pendant laquelle les actions sont incessibles, pour les plans antérieurs au 1^{er} janvier 2016.

Les conditions de performance concernent :

- Pour les plans du 14 octobre 2020, 18 avril 2019, 17 avril 2018, 20 avril 2017, et 20 avril 2016 :
 - à hauteur de 50 % des actions attribuées, la croissance du chiffre d'affaires cosmétique comparable des exercices 2021,2022, 2023 pour le plan 2020, des exercices 2020, 2021 et 2022 pour le plan de 2019, des exercices 2019, 2020 et 2021 pour le plan de 2018 et des exercices 2018, 2019 et 2020 pour le plan de 2017, par rapport à celle d'un panel de concurrents ;
 - à hauteur de 50 % des actions attribuées, l'évolution sur la même période du résultat d'exploitation consolidé du Groupe.

Le calcul s'effectuera à partir de la moyenne arithmétique des performances des exercices 2021, 2022, 2023 pour le plan 2020, des exercices 2020, 2021, 2022 pour le plan de 2019, des exercices 2019, 2020, 2021 pour le plan 2018 et des exercices 2018, 2019 et 2020 pour le plan de 2017 et l'utilisation d'un barème d'attribution prédéfini en fonction du pourcentage de performance atteint. Aucune condition de performance ne s'applique jusqu'à un talon de 200 actions.

Les plans du 17 avril 2014, du 22 avril 2015 et du 20 avril 2016 ont été définitivement attribués par l'émission respectivement de 993 765 actions le 18 avril 2018, 706 262 actions le 23 avril 2019 et 835 600 actions le 21 avril 2020.

Au 31 décembre 2020, les conditions de performances ont été supposées réalisées, à l'exception du plan du 20 avril 2017 pour lequel la charge a été revue sur la base du barème prédéfini en fonction du meilleur estimé à date du pourcentage de performance atteint à l'issue du plan.

En septembre 2020, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 223,25 euros, correspondant à 80% de la moyenne des cours de bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 17 septembre au 2 octobre 2020 au cours de laquelle 417 966 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un Trustee de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume Uni, dont le nombre d'actions sera finalisé en juin 2021.

Pour les salariés français, des actions ont été offertes gratuitement à la souscription en fonction de leur apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites.

Pour les salariés des autres pays, des actions ont été offertes via un plan d'attribution d'actions gratuites assorti d'une condition de présence du salarié et en fonction de l'apport personnel dans le plan avec un maximum de 4 actions offertes pour 10 actions souscrites. Les actions seront attribuées aux salariés le 3 novembre 2025 sous réserve de leur présence dans le Groupe à cette date.

L'augmentation de capital a eu lieu le 3 novembre 2020 à hauteur de 452 967 actions.

En juin 2018, les salariés du Groupe ont pu souscrire à un Plan d'Actionnariat selon une formule classique avec décote et abondement.

Le prix de souscription a été fixé à 162,52 euros, correspondant à 80% de la moyenne des cours de bourse de l'action lors des 20 séances de bourse précédant la décision du Président-Directeur Général fixant les dates de la période de souscription du 4 juin au 18 juin 2018 au cours de laquelle 423 916 actions ont été souscrites. Ce chiffre ne tient pas compte de la souscription réservée à un Trustee de droit anglais, dans le cadre d'un *Share Incentive Plan* mis en place au bénéfice des collaborateurs du Groupe au Royaume Uni, dont le nombre d'actions finalisé en novembre 2018 s'élève à 4 514 souscrites.

NOTE 18 Provisions pour risques et charges

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2018	31.12.2019	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)	Autres	31.12.2020
Provisions pour litiges ⁽¹⁾	195,2	192,9	1,2	-0,3	-1,2	0,4	193,0
Provisions pour pertes de change	44,9	52,0	24,9	-52,0	-	-	24,9
Provisions pour charges	98,4	112,7	118,6	-61,3	-8,8	8,2	169,4
Autres provisions pour risques ⁽²⁾	177,5	252,9	213,4	-12,4	-70,2	19,6	403,3
TOTAL	516,0	610,5	358,1	-126,0	-80,2	28,2	790,6

(1) Une amende de 189,5 millions d'euros a été prononcée contre L'Oréal SA, suite à la décision rendue en première instance par l'Autorité de la Concurrence le 18 décembre 2014. L'Oréal a fait appel de cette décision. Par arrêt du 27 octobre 2016, la Cour d'Appel de Paris a confirmé cette décision. L'Oréal a formé un pourvoi en cassation. La Cour de cassation a rendu le 27 mars 2019 un arrêt de cassation partiel portant sur le montant de l'amende infligée à L'Oréal. Le 18 juin 2020, la Cour d'Appel de renvoi a confirmé le montant initial de l'amende. L'Oréal a formé un nouveau pourvoi en cassation contre cet arrêt. La décision devrait être rendue fin 2021. La provision a été maintenue au passif et le règlement constaté en « Autres actifs circulants » (note 16).

(2) Cette rubrique comprend notamment des provisions destinées à faire face à des risques avec les administrations, des risques commerciaux et financiers.

La variation des provisions pour risques et charges a affecté en 2020 les différents niveaux de résultat comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	Dotations	Reprises (provisions utilisées)	Reprises (provisions non utilisées)
Résultat d'exploitation	107,5	-67,7	-20,9
Résultat financier	49,8	-51,3	-1,0
Résultat exceptionnel	200,8	-7,0	-58,3
TOTAL	358,1	-126,0	-80,2

NOTE 19 Emprunts et dettes financières

L'Oréal se finance à moyen terme par des emprunts bancaires et à court terme par l'émission de titres négociables à court terme en France. Le montant du programme s'élève à 5 000 millions d'euros. Aucune de ces dettes ne comporte de clause de remboursement anticipé lié au respect de ratios financiers.

La liquidité sur les émissions de titres négociables à court terme est assurée par des lignes de crédit confirmées non utilisées qui s'élèvent à 5 363 millions d'euros au 31 décembre 2020 contre 3 801 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 3 644 millions d'euros au 31 décembre 2018.

Le total des emprunts et dettes financières s'analyse de la façon suivante :

ANALYSE PAR NATURE

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts obligataires	-	-	-
Titres négociables à court terme	360,0	200,0	200,0
Concours bancaires et Financement auprès de la centrale de trésorerie du groupe	-	-	-
Autres emprunts et dettes financières	9,3	7,5	9,6
TOTAL	369,3	207,5	209,6

ANALYSE PAR ECHEANCE

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Inférieure à 1 an	361,7	200,9	200,7
De 1 à 5 ans	7,6	6,6	7,8
Supérieure à 5 ans	-	-	1,1
TOTAL	369,3	207,5	209,6

TAUX D'INTERET EFFECTIF ET TAUX MOYEN DE LA DETTE

La baisse des taux euro se matérialise désormais par des tirages de titres négociables à court terme sur base de taux négatifs.

Ainsi pour 2020, le taux moyen des titres négociables à court terme en euros s'élève à -0,31 %, contre - 0,45 % en 2019 et - 0,45 % en 2018.

NOTE 20 Etat des échéances des dettes

<i>En millions d'euros</i>	A un an au plus	A plus d'un an	Total
Fournisseurs	829,8	-	829,8
Autres passifs circulants dont	882,9	191,8	1 074,7
Dettes fiscales et sociales	504,2		504,2
Dettes sur immobilisations (1)	90,3	191,1	281,4
Autres dettes	288,4	0,7	289,1

(1) La dette à plus d'un an correspond aux clauses de Earn-Out sur les acquisitions.

Les charges à payer relatives aux dettes fournisseurs et autres passifs circulants s'analysent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Fournisseurs	482,0	369,3	419,3
Dettes sur immobilisations	230,2	315,4	157,4
Dettes fiscales et sociales dont	442,4	391,2	330,8
Provision pour participation des salariés	28,5	45,5	22,9
Provision pour intéressement	122,1	103,6	94,9
Autres dettes	179,6	64,6	85,1
TOTAL	1 334,2	1 140,5	992,6

NOTE 21 Ecart de conversion

La revalorisation des créances et dettes en devises au cours de change du 31 décembre, ainsi que la prise en compte des instruments financiers, ont donné lieu à la comptabilisation des écarts de conversion suivants :

<i>En millions d'euros</i>	Actif			Passif		
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Créances financières	-	-	-	-	-	-
Clients	1,0	0,7	0,2	0,2	-	0,1
Dettes financières	-	-	-	-	-	-
Fournisseurs	-	-	-	0,2	-	0,1
Instruments financiers	44,8	59,6	54,8	44,8	9,9	17,2
TOTAL	45,8	60,3	55,0	45,2	9,9	17,4

La position globale de change, calculée devise par devise, fait ressortir une perte latente de 24,9 millions d'euros au 31 décembre 2020. Cette perte a été comptabilisée en provision pour risques. Au 31 décembre 2019, la position globale de change faisait ressortir une perte latente de 52,0 millions d'euros contre une perte latente de 44,9 millions d'euros au 31 décembre 2018.

NOTE 22 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés de change se détaillent comme suit :

En millions d'euros	Nominal			Valeur de marché		
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Changes à terme						
Achat EURO contre devises						
EUR/CNY	1015,3	785,0	464,3	1,0	-8,9	-12,6
EUR/RUB	205,8	296,2	258,0	12,4	-15,7	5,8
EUR/USD	155,5	114,2	98,9	8,7	-5,2	-4,1
EUR/BRL	69,4	81,1	56,3	1,1	-0,1	-4,3
EUR/TRY	60,6	61,5	47,5	-0,5	-3,8	-7,7
EUR/TWD	55,5	48,1	41,5	3,6	-1,2	-0,6
EUR/KRW	54,2	57,8	65,5	-0,5	-1,2	-2,5
EUR/THB	45,0	45,1	45,8	0,8	-2,3	-1,9
EUR/GBP	36,5	36,6	44,9	0,0	-1,8	0,1
EUR/IDR	35,6	42,7	33,3	-0,6	-3,4	-3,1
EUR/ZAR	25,7	26,9	26,6	-2,3	-2,2	-0,6
EUR/INR	23,2	19,1	28,7	0,5	-0,7	-2,1
EUR/AUD	18,3	19,6	17,5	-0,8	-0,4	0,2
EUR/CAD	16,1	25,0	21,6	0,2	-0,8	0,4
EUR/DKK	14,8	4,3	3,8	0,0	0,0	0,0
EUR/PEN	8,1	10,4	7,2	0,7	-0,3	-0,1
EUR/CLP	8,1	9,7	9,5	-0,2	0,7	0,3
EUR/Autres devises	44,9	64,3	67,2	-0,2	-1,9	-2,0
Vente EURO contre devises						
EUR/PLN	32,2	37,8	30,9	-0,5	0,6	0,0
EUR/SGD	21,3	22,4	14,8	-0,4	0,3	0,3
EUR/HKD	16,5	9,7	7,2	-1,2	0,0	0,2
EUR/JPY	15,2	22,7	22,2	-0,6	-0,1	0,6
EUR/Autres devises	3,9		0,7	0,1		-0,1
Achat USD contre devises						
USD/CNY	179,4	153,8	54,3	-11,2	-1,1	-1,0
USD/THB	33,9	34,4	40,6	-1,7	-1,4	-0,2
USD/BRL	26,6	56,4	29,0	-1,4	0,2	-0,8
USD/PHP	20,4	9,2	10,6	-0,5	-0,3	-0,3
USD/KRW	15,4	15,7	16,5	-1,3	-0,1	0,0
USD/TWD	13,1	15,1	14,8	-0,1	-0,3	0,2
USD/PEN	11,8	12,7	12,2	0,2	-0,2	0,2
USD/INR	6,3	7,9	16,8	-0,2	-0,2	-0,4
USD/Autres devises	10,5	21,4	30,0	-0,5	-1,6	-0,5
Vente USD contre devises						
USD/IDR	25,6	23,2	22,1	1,5	1,3	0,8
Achat CNY contre devises						
CNY/INR	23,5	24,8	14,6	0,8	-0,7	-0,6
CNY/THB	21,1	27,8	17,1	0,3	-0,8	-0,2
CNY/IDR	18,9	32,4	27,3	-0,3	-2,1	-1,5
CNY/PHP	3,4	17,7	9,5	0,1	-0,7	-0,4
CNY/Autres devises	7,9	8,4	8,9	0,4	-0,2	0,0
Autres couples de devises						
JPY/CNY	48,9	45,2	29,0	-1,5	-1,0	0,1
KRW/CNY	44,5	11,5	0,0	0,6	0,0	0,0
PLN/RUB	10,6	7,9	10,4	0,3	-0,5	0,5

<i>En millions d'euros</i>	Nominal			Valeur de marché		
	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Autres	27,5	30,8	29,1	-0,6	-0,8	-0,5
Total changes à terme	2 531,0	2 396,5	1 806,7	6,2	-58,9	-38,4
Options de change						
EUR/CNY	101,1	63,5	100,9	3,6	1,7	2,3
EUR/RUB	62,2	0,0	0,0	7,4	0,0	0,0
EUR/BRL	26,0	9,9	35,4	2,1	0,8	1,8
USD/BRL	18,6	7,8	22,8	0,6	0,6	0,9
EUR/USD	13,6	15,7	0,0	1,1	0,3	0,0
EUR/TRY	9,4	19,7	31,5	1,5	1,3	4,1
Autres devises	0,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Total options de change dont	230,9	119,6	190,6	16,3	4,7	9,1
options achetées	230,9	119,6	190,6	16,3	4,7	9,1
options vendues	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL INSTRUMENTS	2 761,9	2 516,1	1 997,3	22,5	-54,2	-29,3

NOTE 23 Opérations avec les entreprises et les parties liées

Il n'existe pas d'opération significative avec les parties liées non conclue à des conditions normales de marché.

NOTE 24 Engagements hors bilan

24.1. ENGAGEMENTS EN MATIERE DE LOCATION

Les engagements en matière de location simple s'élèvent à 84,7 millions d'euros à moins d'un an, à 265,3 millions d'euros de 1 à 5 ans et à 39,1 millions d'euros à plus de 5 ans.

La ventilation des engagements en matière de crédit-bail est fournie en note 13.

24.2. AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les lignes de crédit confirmées figurent en note 19.

Les autres engagements hors bilan se détaillent comme suit :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Engagements en matière de retraite et avantages assimilés ⁽¹⁾	499,4	246,1	9,0
Engagements de rachats de minoritaires	8,5	9,9	9,3
Garanties données ⁽²⁾	4 235,6	1 865,6	1 799,4
Garanties reçues	3,3	3,7	3,7
Commandes d'investissement	74,2	95,1	77,3
Crédits documentaires	-	-	-

(1) Le taux d'actualisation retenu en 2020 pour l'évaluation des engagements est de 0,30 % pour les régimes allouant un capital et de 0,60 % pour les régimes allouant une rente, comparés respectivement à 0,70 % et 1,10 % en 2019, et à 1,75 % et 2,00 % en 2018.

Une convention de mutualisation du passif social a été mise en œuvre en 2004. Cette convention conduit à répartir entre les sociétés françaises du Groupe les engagements et à organiser leur financement au prorata de leur masse salariale respective (personnalisée par régime) de telle sorte que les sociétés soient solidaires pour l'exécution desdits engagements dans la limite des fonds collectifs constitués.

(2) Cette ligne comprend les cautions et garanties diverses dont 4 100,5 millions d'euros au 31 décembre 2020, pour le compte des filiales directes et indirectes, contre 1 798,5 millions d'euros au 31 décembre 2019 et 1 774,8 millions d'euros au 31 décembre 2018. S'y ajoutent des garanties de passif conformes aux usages. Cette ligne comprend également un engagement de versement au fonds dédié à la reconstruction de Notre Dame.

24.3. PASSIFS EVENTUELS

Dans le cadre normal de ses activités, L'Oréal est impliqué dans des actions judiciaires et est soumis à des contrôles fiscaux, douaniers et administratifs. La Société constitue une provision lorsqu'un risque est identifié et qu'une estimation de son coût est possible.

Il n'existe aucun fait exceptionnel, ni affaire contentieuse risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité de la Société.

NOTE 25 Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation

La variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation se ventile de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Stocks	-11,9	6,5	-11,2
Créances	79,7	-15,7	87,6
Dettes	117,2	-221,8	5,4
TOTAL	185,0	-231,0	81,8

NOTE 26 Variation des autres actifs financiers

Cette ligne inclut principalement les flux liés aux instruments financiers, classés en *Valeurs Mobilières de Placement*, ainsi que ceux liés aux dépôts de collatéral versés à la banque du groupe classés en *Immobilisations Financières*. Le dépôt à été remboursé fin 2018 en raison de la fusion absorption de la banque du groupe au 31/12/2018 par la société portant les activités de trésorerie du groupe.

NOTE 27 Trésorerie nette à la clôture

La trésorerie à la clôture s'analyse de la manière suivante :

<i>En millions d'euros</i>	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2018
Disponibilités	3 791,3	2 463,5	1 496,9
Intérêts courus actifs	-	-	-
Concours bancaires et Financement auprès de la centrale de trésorerie du groupe (note 19)	-	-	-
Intérêts courus passifs	-1	-0,2	-0,3
TRESORERIE NETTE	3 790,3	2 463,3	1 496,6

NOTE 28 Autres informations

Le montant des honoraires des Commissaires aux Comptes figure dans la note 15 des comptes consolidés du Groupe.

NOTE 29 Evénements post-clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration.

NOTE 30 Liste des filiales et participations

TABLEAU LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2020 (en milliers d'euros)

I. RENSEIGNEMENTS DETAILLES	CAPITAL	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	VALEUR D'ACQUISITION	VALEUR COMPTABLE des titres détenus		BENEFICE ou PERTE du dernier exercice clos	DIVIDENDES (1) comptabilisés au cours de l'exercice
					Brute	Nette		
A. PRINCIPALES FILIALES FRANCAISES (Plus de 50% du capital détenu)								
Azzaro Mugler Beauté France	78 723	2 106	100,00	78 723	78 723	78 723	(343)	0
Beauté, Recherche & Industries	1 069	14 449	100,00	9 495	9 495	9 495	7 483	5 080
Cosmétique Active International	19	13 947	88,97	15 100	15 100	15 100	64 061	147 956
Cosmétique Active Production	186	20 572	80,13	5 049	5 081	5 081	6 263	3 777
Cosmeurop	7 589	27 343	100,00	65 807	65 807	12 407	(1 799)	0
EpiSkin	13 609	9 920	99,92	17 999	17 999	17 999	539	0
Fapagau & Cie	15	4 063	79,00	12	12	12	9 705	5 927
Faproréal	11 944	5 246	100,00	11 953	11 953	11 953	4 500	3 092
Finval	19 516	142 683	100,00	75 677	75 677	75 677	58 696	28 003
Gemey Paris - Maybelline New York	35	8 292	99,96	46	46	46	3 165	3 581
Holdial	1	0	98,00	1	1	1	1 198	1 571
L & J Ré	1 500	10 481	100,00	1 500	1 500	1 500	4 037	0
La Roche-Posay Laboratoire Pharmaceutique	380	4 437	99,98	27 579	27 579	27 579	36 022	225 456
Noveal	1 958	9 666	100,00	19 955	21 501	21 501	4 073	3 853
Nutricos Technologies	535	204	50,00	38 125	38 125	0	(132)	0
Laboratoire Sanoiflore	10	1 093	100,00	5 197	5 197	1 697	856	710
L'Oréal Fund for Nature Regeneration	7 500	0	100,00	7 500	7 500	7 500	0	0
L'Oréal Produits de Luxe International	98	75 745	99,85	75 350	75 350	75 350	(18 392)	29 929
LOA3	90 402	(36 077)	100,00	90 400	90 400	53 351	(316)	0
BOLD (Business Opportunities for L'Oréal Development)	37 253	19 585	100,00	63 603	63 603	63 603	(4 452)	0
LOA7	838	293	100,00	1 129	1 129	1 129	(5 433)	0
Real Campus by L'Oréal	7 205	(1 396)	100,00	7 205	7 205	7 205	(1 419)	0
LOA10	5	0	100,00	5	5	5	(4)	0
Retail Excellence 4	508	402	100,00	825	825	825	882	645
Prestige & Collections International	78	7 465	99,81	98 364	98 364	98 364	330 511	417 567
Magic Holdings International Limited	10 197	79 360	100,00	615 198	615 198	226 398	(675)	0
Sicôs & Cie	375	9 463	100,00	386	1 076	1 076	12 704	10 233
Soprocos	8 250	10 218	100,00	8 521	11 904	11 904	9 192	8 719
Soproréal	15	1 676	99,90	15	15	15	2 439	0
Sparlys	5 477	2 309	100,00	8 553	8 553	8 553	2 885	2 743
Thermes De Saint Gervais Les Bains Le Fayet	1 047	6 475	100,00	22 942	22 942	22 942	(1 753)	0
B. PRINCIPALES PARTICIPATIONS FRANCAISES (Moins de 50% du capital détenu)								
Sanofi (2)	2 517 943		9,39	423 887	423 887	423 887		372 416

(1) Y compris les résultats distribués par les SNC, et Sociétés Civiles, non intégrés fiscalement

(2) Société cotée. L'Oréal détient à la clôture 118 227 307 actions, leur valeur boursière globale s'élève à 9.304.489 milliers d'euros au cours du 31/12/2020

A. PRINCIPALES FILIALES ETRANGERES (Plus de 50% du capital détenu)									
Atelier Cologne (Luxembourg)	1 210	15 093	100,00	106 978	106 978	14 625	(1 717)	0	
Beautycos International Co. Ltd (Chine)	52 482	26 303	73,46	46 195	46 195	46 195	18 732	9 548	
Beautylux International Cosmetics (Shanghai) Co.Ltd (Chine)	5 629	(384)	100,00	16 871	16 871	4 871	4	0	
Biotherm (Monaco)	152	16	99,80	3 505	3 545	3 545	7 187	7 369	
Canan Kozmetik Sanayi Ve Ticaret A.S. (Turquie)	6 451	2 802	100,00	30 290	30 290	21 290	2 521	247	
Cosmelor Ltd (Japon)	548	17 632	100,00	35 810	35 810	24 810	5 027	0	
Cosmephil Holdings Corporation (Philippines)	171	(127)	100,00	400	400	14	5	0	
Egyptelot LLC (Egypte)	6	438	99,80	7	7	7	120	0	
Elebelle (Proprietary) Ltd (Afrique du Sud)	806	25 236	100,00	61 123	61 123	23 123	0	0	
Erwiton S.A. (Uruguay)	147	(268)	100,00	3	3	3	9 706	6 832	
Interbeauty Cosmetics Ltd (Israel)	4 137	15 452	92,97	38 497	38 497	38 497	10 054	8 963	
Kosmepol Sp. z.o.o. (Pologne)	38 844	55 879	99,73	48 965	48 965	48 965	4 186	2 472	
L'Oréal Adria d.o.o. (Croatie)	131	2 157	100,00	1 503	1 503	1 503	6 965	0	
L'Oréal Argentina SA (Argentine)	70 801	(22 970)	96,19	161 555	161 555	39 655	13 725	0	
L'Oréal Australia Pty Ltd	2 711	14 010	100,00	33 516	33 867	33 867	51 830	41 094	
L'Oréal Balkan d.o.o. (Serbie)	1 283	198	100,00	1 285	1 285	1 285	2 573	1 712	
L'Oréal Baltic SIA (Lettonie)	387	29	100,00	529	529	529	2 834	4 285	
L'Oréal Bangladesh Ltd (Bangladesh)	154	(1 477)	100,00	154	154	154	(712)	0	
L'Oréal Brasil	315 720	(143 612)	90,82	287 835	287 835	287 835	1 874	4 410	
L'Oréal Belgilux S.A. (Belgique)	16 124	17 288	98,93	59 871	77 150	77 150	20 385	30 395	
L'Oréal Brasil Pesquisas e Inovacao Ltda	45 887	(16 864)	99,99	45 654	45 654	45 654	795	0	
L'Oréal Bulgaria EOOD	102	639	100,00	102	102	102	1 997	4 040	
L'Oréal Canada Inc.	3 979	59 629	100,00	146 517	146 517	146 517	59 929	51 536	
L'Oréal Central America (Panama)	8	(442)	100,00	8	8	8	17	0	
L'Oréal Central West Africa (Nigéria)	3 443	(3 436)	99,91	18 106	18 106	106	0	0	
L'Oréal Ceska Republika s.r.o (République Tchèque)	2 268	2 057	100,00	4 983	4 983	4 983	20 638	3 384	
L'Oréal Chile S.A. (Chili)	6 173	2 024	100,00	43 784	43 784	43 784	21 454	21 124	
L'Oréal China Co Ltd (Chine)	43 498	80 223	100,00	345 733	345 733	345 733	636 947	416 235	
L'Oréal Colombia S.A. (Colombie)	11 658	41 126	100,00	80 419	80 419	61 419	(5 044)	3 079	
L'Oréal Cosmetics Industry S.A.E (Egypte)	58 382	(37 674)	100,00	58 363	58 363	23 363	3 196	0	
L'Oréal Côte D'Ivoire	99	(1 396)	100,00	599	599	0	(3 218)	0	
L'Oréal Danmark A/S (Danemark)	270	2 432	100,00	7 929	8 336	8 336	33 560	14 977	
L'Oréal Deutschland GmbH (Allemagne)	12 647	290 227	100,00	72 259	76 855	76 855	235 859	143 428	
L'Oréal East Africa Ltd (Kenya)	301	16 210	99,93	46 850	46 850	6 950	(7 374)	0	
L'Oréal Ecuador (Equateur)	9	(1)	99,99	9	9	9	0	0	
L'Oréal Espana S.A. (Espagne) (3)	59 911	20 348	100,00	361 454	361 454	361 454	51 404	42 462	
L'Oréal Finland Oy (Finlande)	673	40	100,00	1 280	1 280	1 280	3 027	5 474	
L'Oréal Guatemala S.A.	1 044	977	100,00	2 162	2 162	2 162	163	1 659	
L'Oréal Hellas S.A. (Grèce)	9 736	3 925	100,00	34 821	35 307	35 307	12 820	16 472	
L'Oréal Hong-Kong Ltd (77)	(77)	10 364	99,97	24 276	24 276	24 276	(34 920)	607 599	
L'Oréal India Private Ltd (Inde)	48 691	(24 069)	100,00	75 987	75 987	75 987	24 549	39 492	
L'Oréal Investments B.V. (Pays-Bas)	18	(1)	100,00	18	18	18	0	0	
L'Oréal Italia Spa	1 680	48 396	100,00	226 469	226 469	226 469	25 423	24 709	
L'Oréal Kazakhstan Llp (Kazakhstan)	422	460	100,00	422	422	422	503	1 168	
L'Oréal Korea Ltd (Corée du Sud)	1 991	12 041	100,00	20 794	20 794	20 794	10 472	0	
L'Oréal Liban SAL	(428)	2 610	100,00	4 136	4 136	4 136	3 829	0	
L'Oréal Magyarorszag Kosmetikai Kft (Hongrie)	428	(138)	100,00	787	787	787	2 916	5 382	
L'Oréal Malaysia SDN BHD (Malaisie)	3 268	7 427	100,00	6 762	6 762	6 762	(2 225)	18 212	
L'Oréal Mexico S.A de C.V (Mexique)	2 349	88 272	100,00	8 443	8 443	8 443	11 260	10 606	
L'Oréal Middle East (Emirats Arabes Unis)	7 761	6 771	100,00	54 379	54 379	44 379	(1 601)	41 113	
L'Oréal Nederland B.V. (Pays-Bas)	1 178	(75)	100,00	18 869	22 014	22 014	23 137	27 993	
L'Oréal New Zealand Ltd (Nouvelle Zélande)	44	2 548	100,00	6 110	6 110	6 110	7 901	6 002	
L'Oréal Norge A/S (Norvège)	1 384	1 475	100,00	4 050	4 050	4 050	6 832	3 634	
L'Oréal Osterreich GmbH (Autriche)	2 915	1 974	100,00	3 417	3 818	3 818	6 915	11 157	
L'Oréal Pakistan Private Ltd	17 313	(25 908)	100,00	17 534	17 534	0	(4 937)	0	
L'Oréal Panama S.A.	159	235	100,00	168	168	168	(590)	0	
L'Oréal Peru S.A.(Pérou)	2 322	272	100,00	3 739	3 739	3 739	622	3 146	
L'Oréal Philippines Inc.	3 696	12 303	99,53	39 107	39 107	16 107	(9 816)	0	
L'Oréal Polska Sp. Z.O.O. (Pologne)	405	(317)	100,00	707	707	707	39 331	32 543	
L'Oréal Portugal Lda	495	392	100,00	6 289	6 459	6 459	11 106	14 514	
L'Oréal Romania SRL (Roumanie)	799	5	100,00	974	974	974	10 705	10 504	
L'Oréal Saudi Arabia (Arabie Saoudite)	5 682	1 078	74,63	4 260	4 260	4 260	3 888	788	
L'Oréal Singapore Pte Ltd (Singapour)	1 165	8 186	100,00	18 991	18 991	18 991	5 478	5 708	
L'Oréal Slovensko s.r.o. (Slovaquie)	98	612	100,00	173	173	173	2 311	2 828	
L'Oréal Suisse S.A.	346	12 159	100,00	160 173	160 311	160 311	24 896	23 668	
L'Oréal Sverige AB (Suède)	2 038	288	100,00	2 247	2 247	2 247	5 651	12 544	
L'Oréal Taiwan Co Ltd (Taiwan)	187	(2 081)	100,00	17 881	17 881	17 881	34 794	29 228	
L'Oréal Thailand Ltd	3 992	1 473	100,00	5 238	5 238	5 238	19 763	39 282	
L'Oréal Turkiye Kozmetik Sanayi Ve Ticaret Anonim Sirketi	39 142	(15 808)	100,00	55 093	55 093	40 093	(557)	2 626	
L'Oréal UK Ltd (Grande-Bretagne)	121 150	(38 613)	100,00	139 351	145 573	145 573	125 679	123 482	
L'Oréal Ukraine	3 033	(2 746)	100,00	2 990	2 990	2 990	13 764	12 319	
L'Oréal Uruguay S.A.	244	2 394	100,00	2 718	2 718	2 718	1 488	3 096	
L'Oréal USA Inc. (4)	647 731	3 272 972	100,00	4 851 879	4 851 879	4 851 879	676 862	637 777	
L'Oréal Venezuela C.A.	0	(0)	100,00	26 953	26 953	0	(10)	0	
L'Oréal Vietnam Co Ltd	13 537	(13 253)	100,00	13 646	13 646	5 646	3 206	0	
L'Oréal West Africa Ltd (Ghana)	14 469	(10 020)	100,00	17 260	17 260	0	(3 102)	0	
Masrelor LLC (Egypte)	17 686	(10 238)	100,00	17 573	17 573	2 073	(15)	0	
Nanda CO Ltd. (Corée)	(705)	42 844	100,00	530 342	530 342	530 342	26 419	27 879	
Nihon L'Oréal KK (Japon)	(17 697)	155 306	100,00	351 452	351 504	351 504	527	18 015	
L'Oréal Travel Retail Americas Inc. (USA)	40	(3 706)	100,00	100 317	100 317	100 317	(3 285)	19 434	
Procosa Produtos de Beleza Ltda (Brésil)	154 665	(30 604)	100,00	223 938	223 938	223 938	3 031	445	
P.T. L'Oréal Indonesia	1 510	5 407	99,00	2 305	2 305	2 305	112	6 329	
P.T. Yasulor Indonesia	73 931	(4 769)	99,99	110 022	110 022	79 022	2 663	0	

Scental Limited (Hong-Kong)	5	180	100,00	8	8	8	0	0
Venprobel (Venezuela)	0	0	100,00	2 722	2 722	0	0	0
B. PRINCIPALES PARTICIPATIONS ETRANGERES (Moins de 50% du capital détenu)					n/s	n/s		
LIPP Distribution (Tunisie)	3 561	3 198	49,00	9 009	9 009	9 009	1 235	278
L'OREAL UAE General Trading LLC (Emirats Arabes Unis)	11 945	4 379	100,00	18 704	18 704	18 704	4 414	4 877

Pour les filiales et participations étrangères, le capital, les réserves et le report à nouveau ont été convertis en milliers d'euros en utilisant les taux de clôture, les bénéfices ou pertes ont été convertis au taux moyen.

Il est précisé que la liste des sociétés ci-dessus présente un caractère incomplet.

(3) Dividendes y compris le montant reçu par Oomes, fusionnée dans L'Oréal SA en 2020.

(4) Données de la sous-consolidation de la filiale L'OREAL USA INC

RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR TOUTES LES FILIALES ET PARTICIPATIONS	FILIALES		PARTICIPATIONS	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus :				
- Brute réévaluée	1 377 882	9 420 178	433 887	27 714
- Nette	857 008	8 856 071	433 887	27 714
Montant des prêts et avances accordés		32 601		
Montant des cautions et avals donnés	7 122	4 093 339		
Montant des dividendes comptabilisés	898 876	2 664 418	372 416	5 156